

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 020001 – EUR 62/019/01

Action complémentaire sur l'AU 285/01 (EUR 62/017/01 du 7 novembre 2001)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## CRAINTES DE TORTURE / CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

OUZBÉKISTAN Youssouf Djoumaïev, poète

Londres, le 21 décembre 2001

Un certain nombre de membres du Réseau d'Actions urgentes ont reçu une réponse standard des autorités ouzbèkes, dans laquelle elles affirment que Youssouf Djoumaïev a été arrêté pour avoir appelé au *djihad* (guerre sainte) contre le gouvernement dans ses poèmes. Amnesty International pense que ces accusations sont dénuées de tout fondement, et que Youssouf Djoumaïev a été appréhendé uniquement pour avoir exercé son droit à la liberté d'expression. Selon des sources non officielles, le procureur général a demandé sa libération.

D'après les réponses envoyées par le responsable du Service de la sécurité nationale (SSN) pour la ville de Tachkent, Youssouf Djoumaïev a été arrêté sur la foi des allégations de certains de ces proches, qui l'ont accusé d'avoir « *publié et diffusé des documents, ainsi que des poèmes, dans lesquels il appelait la population d'Ouzbékistan au djihad, ce qui est considéré comme un crime grave contre le pays et le monde entier en vertu du Code pénal de [la République d'Ouzbékistan]* ».

Il reconnaît toutefois que « *Djoumaïev avait publié les documents dans lesquels il se montrait critique à l'égard de l'Ouzbékistan dans des périodiques étrangers pendant plusieurs années [mais qu'ils n'avaient] jamais [débouché sur] des actes de harcèlement et des poursuites judiciaires* ».

Selon des sources fiables proches de la famille de Youssouf Djoumaïev, plusieurs de ses voisins (et non des parents) l'avaient accusé d'avoir tenté d'inciter des personnes à prendre les armes contre le gouvernement, mais ces accusations étaient uniquement motivées par un sentiment de rancœur personnelle qu'ils nourrissaient de longue date à son égard. Selon ces mêmes sources, d'autres voisins ont signé des pétitions affirmant que le poète est innocent et demandant sa libération. Le SSN aurait convoqué certaines de ces personnes et aurait menacé de les arrêter si elles ne retiraient pas leur pétition. Des membres du SSN ont apparemment frappé plusieurs d'entre elles, mais elles ont refusé d'obtempérer. Par ailleurs, des membres du SSN en poste dans le district de Karakul auraient fait le tour de la coopérative agricole locale où travaillait Youssouf Djoumaïev, et tenté de contraindre les gens à témoigner par écrit que le poète avait appelé à un soulèvement armé.

Les services du procureur général ont indiqué dans un courrier adressé à l'Association des droits humains d'Ouzbékistan, une organisation indépendante, que le Comité pour les affaires religieuses du Conseil des ministres était parvenu à la conclusion que les poèmes et les notes découverts au domicile de Youssouf Djoumaïev contenaient des appels au renversement du gouvernement par la violence. Néanmoins, des observateurs chargés de veiller au respect des droits humains et des experts ayant lu les poèmes de cet homme sont d'avis contraire, et affirment qu'ils ne contiennent aucun appel à la violence, aussi critiques qu'ils puissent être à l'égard du régime ouzbek. Selon un expert résidant aux États-Unis, l'emploi du terme *djihad* dans un des poèmes de Youssouf Djoumaïev a été mal interprété : il ne fait pas référence à une campagne militaire violente ni à un soulèvement armé, mais à une quête « *spirituelle et personnelle* » visant à « *trionpher de tous les péchés* ». Le terme *djihad* doit être entendu au sens « *de lutte, d'effort, de combat* » pour se conformer aux règles de l'islam ; le *djihad* peut passer par la défense de l'islam, qui est susceptible de prendre la forme d'une guerre sainte, mais il ne renvoie pas exclusivement à l'idée de violence et de lutte armée.

Youssouf Djoumaïev est toujours détenu dans le centre de détention du SSN situé dans la ville de Boukhara. Sa femme a apparemment confirmé à des observateurs chargés de veiller au respect des droits humains qu'il n'était pas maltraité. Néanmoins, elle a également indiqué que son état de santé s'était dégradé, et qu'il souffrait de violents maux de tête ainsi que d'hypertension.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en ouzbek, en russe, en anglais ou dans votre propre langue) :**

- réjouissez-vous d'apprendre que Youssouf Djoumaïev est bien traité en détention, mais dites-vous préoccupé par les informations selon lesquelles son état de santé s'est dégradé, et demandez instamment qu'il bénéficie des soins médicaux dont il a besoin ;
- expliquez respectueusement que du point de vue d'Amnesty International, l'idée que Youssouf Djoumaïev appelle dans ses poèmes au renversement du gouvernement par la violence repose sur une erreur d'interprétation de ses écrits ;
- déclarez-vous de nouveau préoccupé par les allégations selon lesquelles les poursuites judiciaires dont il fait l'objet ont été engagées à son encontre uniquement parce qu'il a exercé son droit fondamental à la liberté d'expression, et soulignez que si tel était le cas, Amnesty International considérerait cet homme comme un prisonnier d'opinion devant être libéré immédiatement et sans condition.

**APPELS À :**

**Remarque** : il peut s'avérer difficile d'obtenir les lignes de fax. Si un correspondant vous répond pendant les heures de bureau, répétez le mot « fax » jusqu'à ce que vous soyez connecté à un télécopieur. Il est possible que les télécopieurs soient éteints en dehors des heures de bureau (il faut ajouter cinq heures à l'heure GMT pour obtenir l'heure locale).

**Président de l'Ouzbékistan, Islam Abdouganievitch Karimov :**

Respublika Uzbekistan, 700163 g. Tashkent  
ul. Uzbekistanskaya, 43  
Rezidentsia prezidenta  
Prezidentu Respubliki Uzbekistan KARIMOVU I.A.  
Ouzbékistan

**Fax** : + 998 71 - 2 89 00 46 (Indiquez en haut de votre fax :  
« Tel.: 139 53 75; 139 82 60; 139 59 29; Prezidentu  
Respubliki Uzbekistan KARIMOVU I.A. »)

**Télégrammes** : Prezidentu Karimovu, 700163 Tashkent,  
Ouzbékistan

**Courriers électroniques** : [uzinfo@uzinfo.gov.uz](mailto:uzinfo@uzinfo.gov.uz) (Si votre  
courrier électronique vous revient, veuillez l'envoyer par fax.)

**Formule d'appel** : *Dear President Karimov, / Monsieur le  
Président de la République,*

**Ministre des Affaires étrangères, Abdoulaziz Khafizovitch Komilov :**

Respublika Uzbekistan, 700029 g. Tashkent  
pl. Mustakillik, 5  
Ministerstvo inostrannykh del Respubliki Uzbekistan  
Ministru KOMILOVU A. Kh.  
Ouzbékistan

**Télégrammes** : Ministru inostrannykh del, 700029 Tashkent,  
Ouzbékistan

**Fax**: + 998 71 139 15 17

**Formule d'appel** : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

**Procureur général d'Ouzbékistan, Rachidjon Hamidovitch Kodirov :**

Respublika Uzbekistan, 700047 g. Tashkent  
ul.Gulyamova, 66  
Prokuratura Respubliki Uzbekistan  
Generalnomu prokuroru, KODIROVU R. Kh.  
Ouzbékistan

**Télégrammes** : Generalnomu prokuroru, 700047 Tashkent, Ouzbékistan

**Fax**: + 998 71 133 99 36

**Formule d'appel** : *Dear Procurator General, / Monsieur le Procureur général,*

**COPIES À :**

**Directeur du Service de la sécurité nationale (SSN), Roustam Inoïatov :**

Respublika Uzbekistan  
g. Tashkent, ul. Novruz, 1  
Natsionalnaya sluzhba bezopasnosti  
Respubliki Uzbekistan  
Predsedatelyu Inayatovu R.  
Ouzbékistan

**Président du Centre national pour les droits humains, Akhmal Saïdov :**

Respublika Uzbekistan  
700008 g. Tashkent  
5/3, Mustakillik Maidoni  
Natsionalny tsentr po pravam cheloveka  
Predsedatelyu SAIDOV, A.  
Ouzbékistan

**Commissaire aux droits humains auprès de l'Oliy Majlis (Parlement), Mme Saïora Rachidova :**

Respublika Uzbekistan  
700035 g. Tashkent,  
ul. Xalqlar Do'stligi, 1  
Oliy Majlis Respubliki Uzbekistan  
Upolnomochennoy po pravam cheloveka  
pri Oliy Majlis RASHIDOVOY S.  
Ouzbékistan

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Ouzbékistan dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.**

**APRÈS LE 2 FÉVRIER 2002, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT TOUJOURS INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents  
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : [www.efai.org](http://www.efai.org)*